

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue lundi le 9 septembre 2019 à 20 h 00 à la salle Armand McDonald située au 118, Croissant des Trois-Lacs, Municipalité de Lantier.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère ; Noël Lanthier, conseiller ; Francine Carignan, conseillère; Ronald Pilon conseiller; formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Richard Forget.

Sont absents : Carole B. Dussault, conseillère et Denis Godmer, conseiller.

Est également présente la directrice-générale adjointe, Marie-Chantale St-Antoine

Est absent, le directeur général et secrétaire-trésorier M. Benoit Charbonneau

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 20 h 00.

2019.09.163

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 9 SEPTEMBRE 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 9 septembre 2019
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2019
3. Adoption de la liste sélective des déboursés
4. Certificat de disponibilité de crédit 2019-09-01
5. Demande de dérogation mineure 2019-038
6. Demande de PIIA 2019-039
7. Demande de PIIA 2019-040
8. Demande de PIIA 2019-041
9. Avis de motion du projet de règlement sur les quais et abris à bateaux 209-2019
10. Adoption du projet de règlement sur les quais et abris à bateaux 209-2019
11. Choix du soumissionnaire pour le pavage en enrobé bitumineux sur différents chemins municipaux.
12. Programme de soutien financier pour réussite scolaire niveau primaire 2017-2020
13. Bourse pour les étudiants dans le cadre du programme de récompense pour la réussite scolaire 2016-2020
14. Demande de subvention auprès de la Fondation Tremblant
15. Renouvellement du Programme d'Aide aux Employés
16. Mandat donné à Amyot Gélinas pour la vérification des états financiers de la Municipalité 2019
17. Appel d'offres auprès des institutions financières
18. Mandat donné à Équipe Laurence Ingénieur conseil

19. Mandat donné à LGP Stratégies Immobilières
20. Création du comité pour la Sécurité Civile
21. Acquisition de différents chemins municipaux par la Loi sur les compétences municipales
Période de questions
22. Levée de la séance ordinaire du conseil

2019.09.164

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2019.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.165

3. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2019.01.004 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	# CHÈQUE	MONTANT
SERVICES DE CARTES DESJARDINS	5030	51.72 \$
NORTRAX QUÉBEC INC.	5031	4 828.95 \$
PREMIERS SOINS	5032	759.20 \$
POSTES CANADA	5033	79.72 \$
ALEXANDRE MESSIER	5034	360.00 \$
GILLES DUBÉ	5035	500.00 \$
LES INSTALLATIONS GRC LTÉE	5036	615.12 \$
POSTES CANADA	5037	313.48 \$
PREMIERS SOINS	5038	396.84 \$
SPCA LAURENTIDES-LABELLE	5039	2 226.66 \$
RÉAL GAGNON	5040	66.00 \$
CENTRE DE LOCATION G.M.INC.	5041	66.97 \$
BSM TECHNOLOGIES LTD.	5042	45.99 \$
YVON MARINIER INC.	5043	10 582.66 \$
Remplacement chèque 5016	5044	- \$
GILLES DUBÉ	5045	500.00 \$
KIM LÉVEILLÉ	5046	45.00 \$
MARIA SEPULVEDA	5047	35.00 \$
PREMIERS SOINS	5048	922.33 \$
SINTRA INC	5049	383.39 \$
JUDITH SANCHE	5050	66.00 \$
LES BLOCS NORMAND INC.	5051	318.25 \$
AUTOBUS MARIO BELLERIVE INC.	5052	3 851.66 \$
PETITE CAISSE	5053	247.30 \$
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	5054	449.92 \$
C.R.S.B.P. DES LAURENTIDES	5055	193.74 \$
B.L.V. ÉLECTRIQUE INC.	5056	10 612.49 \$
BMR	5057	4 005.52 \$
SERVICES DE CARTES DESJARDINS	5058	79.63 \$
DYNAMITAGE ROGER MOREL & FILS	5059	1 954.58 \$
EXCAVATION REAL VAILLANCOURT	5060	51 197.21 \$
MARCHÉ M.BOUCHARD	5061	53.96 \$
ILLICO PHOTOCOPIES	5062	125.32 \$

L'INFORMATION DU NORD	5063	673.76 \$
LA JARDINIÈRE STE-AGATHE	5064	452.91 \$
JEAN FOURNIER	5065	2 400.00 \$
JUTEAU RUEL INC.	5066	91.82 \$
LBC CAPITAL	5067	1 007.18 \$
LORTIE ET MARTIN LTÉE	5068	2 214.63 \$
MRC DES LAURENTIDES	5069	2 460.92 \$
NORTRAX QUÉBEC INC.	5070	4 828.95 \$
PÉTROLE PAGÉ	5071	4 657.69 \$
PIÈCES D'AUTO STE-AGATHE	5072	475.57 \$
LES ENTREPRISES P.ROY	5073	143.72 \$
PUROLATOR INC.	5074	94.51 \$
RÉGIE INCENDIE DES MONTS	5075	32 162.14 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	5076	44.00 \$
SABLIÈRE 329 INC	5077	41 274.33 \$
SERVICES INFORMATIQUES DES LAURENTIDES	5078	68.99 \$
9289-1662 QUÉBEC INC.	5079	324.60 \$
GODARD BÉLISLE ST-JEAN & ASS.	5080	1 452.74 \$
TOILETTES QUÉBEC	5081	776.10 \$
TRACTION STE-AGATHE/9172-6976 QUÉBEC INC	5082	1 109.13 \$
VILLE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	5083	18 390.00 \$
DUBO ÉLECTRIQUE	5084	168.20 \$
SERVICES PSANSREGRET	5085	1 552.50 \$
	Total chèques	212 759.00 \$

PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS BANQUE ROYALE DU CANADA

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses	37 610.85 \$
Services de téléphonie	415.00 \$
Remises salariales fédérales	6 722.19 \$
DAS provincial	16 659.36 \$
RREMQ	7 614.36 \$
Harnois Énergies - Petro-T	395.01 \$
Hydro-Québec	645.29 \$
Annie Gareau	350.00 \$
Frais bancaires	319.67 \$
Protectron	105.16 \$
Visa Affaires RBC	1 141.51 \$
Crédit-Bail (10 roues 2015-2020)	4 095.50 \$
Crédit-Bail (Équip.neige 2016-2019)	1 422.51 \$
Crédit-Bail (Silverado 2017-2021)	1 335.78 \$
	78 832.19 \$

IL EST PROPOSÉ le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.166

4. CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT 2019-09-01

Je, Marie-Chantale St-Antoine, directrice générale/secrétair-trésorière adjointe de la municipalité de Lanthier, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour les transferts mentionnés ci-dessous :

Transfert
de différents postes budgétaires
VERS
Différents postes budgétaires

TOTAL : 77 393.00\$

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU d'approuver le certificat de disponibilité de crédit 2019-09-01

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.167

5. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2019-038

Frank Tauber
96, chemin du Lac-Ludger
Lantier, J0T 1V0
4511-93-5503-0-000-0000
Lot: 17-P, rang 09, Canton de Doncaster
Zone: 10V

Nature de la demande :

Agrandissement d'une maison dans la zone de non construction de 20 mètres à partir de la ligne naturelle des hautes eaux (art. 6.2.1, al. 3 du Règlement de zonage no. 154-2014);

Effets de la demande :

Demande de dérogation mineure de 4 mètres sur les 20 mètres de non construction à partir de la ligne des hautes eaux, tel qu'illustré sur le plan Y-64908 (minute : 49) produit par Sylvain Hétu, A.-G. le 14 août 2019.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente dérogation soit acceptée selon la résolution 2019.09.46 du CCU.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.168

6. DEMANDE DE PIIA 2019-039

Demande de permis no. 2019-123 faite par Monsieur Frank Tauber.

Monsieur Frank Tauber
96, chemin du Lac-Ludger
Lantier, J0T 1V0
4511-93-5503 -0-000-0000
Lot: 17-P-P, rang 09, canton Doncaster
Zone: 10V

Évaluation

6.2	Secteurs à proximité d'un lac	
	Lotissement et rue	S.O.
	Impact des constructions	6 sur 6
	Volumétrie et forme du bâtiment	4 sur 4
	Aménagement des terrains	2 sur 2
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	12 sur 12
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
-----	--	--

Impact des constructions	2 sur 2
Apport des constructions	2 sur 2
Volumétrie et forme du bâtiment	2 sur 2
Matérialité et caractéristiques architecturales	12 sur 12
Aménagement des terrains	2 sur 2
Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
Éclairage	S.O.
 Grand-total pour Bâtiment principal	 20 sur 20
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2019-039 soit et est acceptée avec recommandation selon la résolution 2019.09.47 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.169

7. DEMANDE DE PIIA 2019-040

Demande de permis no. 2019-015 faite par Monsieur René Badalone

Monsieur René Badalone
chemin de la Sablière
Lanthier, J0T 1V0
4810-97-3085-0-000-0000
Lot: 23-P ET 24-P, rang 07, canton Doncaster
Zone: 29ER

Évaluation

4.2	Lotissement et rue	
	Lotissement et rue : équilibre entre le milieu bâti et le milieu naturel	8 sur 8
	Lotissement et rue : mise en valeur des perspectives visuelles existantes	2 sur 4
	Grand-total pour Lotissement et rue	10 sur 12
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	83.3%

Évaluation

8.2	Terrains situés dans une zone dont le suffixe est «ER»	
	Lotissement et rue	6 sur 6
	Ensemble résidentiel en copropriété divise	20 sur 24
	Grand-total pour Terrains situés dans une zone dont le suffixe est «ER»	26 sur 30
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	86.7%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2019-040 soit et est acceptée avec recommandation selon la résolution 2019.09.48 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.170

8. DEMANDE DE PIIA 2019-041

Demande de permis no. 2019-124 faite par Madame Francine Leduc et Monsieur Jacques Gagnon

Madame Francine Leduc
Monsieur Jacques Gagnon
278, chemin du Lac-de-la-Montagne-Noire
Lantier, J0T 1V0
4416-42-7876-0-000-0000
Lot: 48-8, rang 01, canton Archambault
Zone: 2V

Évaluation

4.2 Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment complémentaire

Grand-total pour Bâtiment complémentaire	8 sur 8
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2019-041 soit et est acceptée avec recommandation selon la résolution 2019.09.49 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Avis de motion

9. AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES QUAIS ET ABRIS À BATEAUX 209-2019

Le conseiller Noël Lanthier, donne avis de motion que soit adopté à une séance subséquente de ce conseil le règlement 209-2019 modifiant le règlement 207-2019 sur la réduction des impacts environnementaux des quais et des abris à bateaux.

Un projet de règlement est déposé et présenté séance tenante par le conseiller Noël Lanthier

2019.09.171

10. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES QUAIS ET ABRIS À BATEAUX 209-2019

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Francine Carignan

ET RÉSOLU d'adopter le projet de règlement 209-2019 modifiant le règlement 207-2019 sur les quais et abris à bateaux sur la réduction des impacts environnementaux des quais et des abris à bateaux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.172

11. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LE PAVAGE EN ENROBÉ BITUMINEUX SUR DIFFÉRENTS CHEMINS MUNICIPAUX.

Soumission
Appel d'offres -TP-EB-2019
Réfection du pavage enrobé bitumineux

**Croissant des Trois-Lacs [900 m.lin. ±];
 Chemin des Ostryers [350 m.lin. ±];
 Chemin Fournelle [200 m.lin. ±];
 Chemin du Lac-Cardin [500 m.lin. ±]**

Entrepreneur	Document	Montant avec taxes
LEGD INC.	<u>1950 m.lin. ±</u>	
	PRIX	303 097.32\$
UNIROC CONSTRUCTION INC.	<u>1950 m.lin. ±</u>	
	PRIX	310 418.01\$
PAVAGES MULTIPRO INC.	<u>1950 m.lin. ±</u>	
	PRIX	292 800.62\$
ASPHALTE BÉLANGER INC.	<u>1950 m.lin. ±</u>	
	PRIX	296 095.01\$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que l'adjudicataire est Pavages Multipro inc. puisqu'il est le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.173

12. PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER POUR RÉUSSITE SCOLAIRE NIVEAU PRIMAIRE 2017-2020

Soutien financier 100\$ -inscription 1^{re} année primaire

Soutien financier 100\$ - inscription 2^e année primaire

Soutien financier 100\$ - inscription 3^e année primaire

Soutien financier 150\$ - inscription 4^e année primaire

Soutien financier 150\$ - inscription 5^e année primaire

Soutien financier 150\$ - inscription 6^e année primaire

IL EST PROPOSÉ la conseillère Francine Carignan

ET RÉSOLU d'octroyer une aide financière dans le cadre du programme de soutien financier pour réussite scolaire 2017-2020.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.174

13. BOURSE POUR LES ÉTUDIANTS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉCOMPENSE POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE 2016-2020

Année réussie :

Bourse 150\$ - 6e année primaire

Bourse 175\$ - 1^{re} année secondaire

Bourse 200\$ - 2^e année secondaire

Bourse 225\$ - 3^e année secondaire

Bourse 275\$ - 4^e année secondaire

Bourse 325\$ - Obtention du diplôme d'études secondaires ou équivalence

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Francine Carignan

ET RÉSOLU de remettre des bourses pour les étudiants dans le cadre du programme de récompense pour la réussite scolaire 2016-2020 et de la

résolution 2017-09-199.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.175

14. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA FONDATION TREMBLANT

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

ET RÉSOLU que la Municipalité de Lantier demande une subvention à la Fondation Tremblant pour les projets suivants :

1. Dépouillement de l'arbre de Noël 2019
2. Camp de jour 2020

ET de désigner Madame Marie-Chantale St-Antoine, directrice générale adjointe comme représentante autorisée à signer les documents au nom de la municipalité de Lantier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.176

15. RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

ET RÉSOLU que la Municipalité de Lantier renouvelle le programme d'aide aux employés pour une période de deux ans plus 1 année d'option et de faire participer l'ensemble du personnel à son emploi ainsi que les membres du conseil.

En outre, Benoit Charbonneau, directeur général est mandaté pour informer l'administrateur du programme d'aide aux employés de la présente résolution et pour lui transmettre les autres renseignements requis.

La firme administratrice du programme d'aide aux employés est BCH Consultants représenté par madame Joannie Gauthier, M.A. Un maximum de 6 heures par année est alloué à chaque membre du conseil et employé incluant les personnes à sa charge.

Programme d'aide et d'accompagnement pour les employés qui ont une dépendance à l'alcool ou à la drogue. Participation financière de 25 % option de 21 jours, valide 1 x fois l'an.

QUE le directeur général, M. Benoit Charbonneau, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Lantier l'entente à intervenir avec BCH Consultants.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.177

16. MANDAT DONNÉ À AMYOT GÉLINAS POUR LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ 2019

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la Municipalité de Lantier mandate la Firma Amyot Gélinas pour la vérification des états financiers 2019 selon l'offre du 5 septembre 2019.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.178

17. APPEL D'OFFRES AUPRÈS DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU de procéder à des appels d'offres auprès des institutions financières pour les affaires courantes de la municipalité durant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2024 ;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.179

18. MANDAT DONNÉ À ÉQUIPE LAURENCE INGÉNIEUR CONSEIL

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU de mandater Équipe Laurence Ingénieur conseil relatif au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 au montant de 10 750\$ plus les taxes applicables pour l'étude et estimation pour les travaux 2020 à 2023, selon l'offre OS-3487.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.180

19. MANDAT DONNÉ À LGP STRATÉGIES IMMOBILIÈRES

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

ET RÉSOLU de mandater LGP Stratégies Immobilières pour la production d'un rapport sur le positionnement sectoriel et créneaux régionaux porteurs :

- Identification des activités porteuses et des entreprises susceptibles de venir s'établir à Lantier;
- Identification des besoins immobiliers en lien avec les activités porteuses et les entreprises visées;
- Identification des opportunités de réalisation de projets immobiliers;
- Argumentaire économique spécifique pour soutenir la demande de modification au schéma d'aménagement.

Au montant de 8 000\$ plus les taxes, excluant les frais de déplacement (0,58 \$/km) et de subsistance.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.181

20. CRÉATION DU COMITÉ POUR LA SÉCURITÉ CIVILE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU de former le comité pour la Sécurité Civile avec les membres suivants :

Richard Forget
Noël Lanthier
Benoit Charbonneau
Marie-Chantale St-Antoine
Roxanne Boyer
Sylvain Bazinet
Olivier Lisso-Gougeon

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.09.182

21. ACQUISITION DE DIFFÉRENTS CHEMINS MUNICIPAUX PAR LA LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES

ATTENDU QUE conformément à l'article 72 et suivant de la loi sur les compétences municipales, toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient propriété de la municipalité locale dès que sont accomplies les formalités conformément à ladite loi;

ATTENDU QU'en date du 5 septembre 2019 des copies des descriptions techniques des chemins ci-bas énumérées vidimées par l'arpenteur-géomètre Peter Rado sous les Minutes 16530 à 16540, ont été déposée au bureau de la municipalité de Lantier;

No. Lot	Nom rue	Minute	Date
Lot 19-3, P. 19 et P.20 rang 9	Croissant-Bellevue	16530	5 septembre 2019
Lot 31-3 rang 11	Chemin des Érables	16531	5 septembre 2019
P. 33-1 rang 11	Montée de la Baie	16532	5 septembre 2019
Lot 33-2 et P. 33-3 rang 11	Croissant de la Baie	16533	5 septembre 2019
P. 13 et P. 14 rang 9 et P.13 et P.14 rang 10	Chemin des Cassandres	16534	5 septembre 2019
P.15 rang 9 et P. 15 rang 10	Chemin des Cassandres	16535	5 septembre 2019
P.29, P. 30 rang 8, P. 29 rang 9	Montée du Coteau	16536	5 septembre 2019
P. 31 rang 11 et P. 31 , P.32 rang 10	Croissant des Trois-Lacs	16537	5 septembre 2019
P.33 rang 11	Chemin de la Baie	16538	5 septembre 2019

P. 29 rang 8	Chemin du Coteau	16539	5 septembre 2019
P. 10 rang 9	Chemin du Lac-Arpin	16540	5 septembre 2019

ATTENDU QU'en date du 9 septembre 2019 des copies des descriptions techniques des chemins ci-bas énumérées vidimées par l'arpenteur-géomètre Adam Masson-Godon sous les Minutes 5406 à 5414, ont été déposée au bureau de la municipalité de Lantier;

No. Lot	Nom rue	Minute	Date
P.17 rang 8	Chemin du Lac-Ludger	5406	9 septembre 2019
P.18 rang 8	Chemin des Épervières	5407	9 septembre 2019
P.16 rang 8	Chemin du Lac-Ludger	5408	9 septembre 2019
P.15-3 et P.15-4 rang 8	Chemin du Lac-Ludger	5409	9 septembre 2019
P.16-2 et P.16-3 rang 8	Chemin du Lac-Ludger	5410	9 septembre 2019
P.13 et P.13-27-5 rang 8	Chemin des Amarantes	5411	9 septembre 2019
Lot 14-4 et 15-7 rang 8	Chemin des Dauphinelles	5412	9 septembre 2019
P.14 rang 8	Chemin du Lac-Ludger	5412	9 septembre 2019
Lots 14-8-1, 14-10, 13-49 rang 8	Chemin des Dandelions	5412	9 septembre 2019
P.19 rang 8	Chemin du Lac-Cardin	5413	9 septembre 2019
P.21-56 et P.20 rang 8	Chemin du Lac-Cardin	5414	9 septembre 2019

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU d'accomplir les formalités conformément à l'article 72 et suivant de la loi sur les compétences municipales.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2019.09.183

22. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 20 h 31.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Marie-Chantale St-Antoine
Directrice générale et secrétaire-trésorière adj.

Richard Forget
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.